

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### TARIFS DU MARCHÉ DE PLEIN AIR PLACE DE LA RÉPUBLIQUE. ADOPTION

#### Séance du 11 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le onze décembre à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

#### Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, M Braun, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Barat, M Alban, M Bouteyre, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, Mme Demare, M Camacho, M Garnier, Mme Rivière, Mme Durand, M Cases, M Morisset, M Cristofoli, Mme Rigaud

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Dubos à Mme Le Moller  
M Claudin à Mme Layrisse  
M Pages à M Auffret  
Mme Baron à M Acquaviva  
M Delpech à M Roucher  
M Guichoux à M Cases  
M Ouillade à Mme Durand

#### Absent(s) :

M Demanes

**Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle Alhaitz.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 11 décembre 2019  
Rendue exécutoire le : 16 décembre 2019  
Publiée le : 16 décembre 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

# Délibération du conseil municipal

Séance du 11 décembre 2019

## TARIFS DU MARCHÉ DE PLEIN AIR PLACE DE LA RÉPUBLIQUE. ADOPTION

M Jean-Yves Auffret, Adjoint au maire délégué au Développement économique et à l'emploi présente le rapport suivant.

Début 2020, le marché municipal sera de nouveau installé sur la place de la République réaménagée. La nouvelle configuration de la place permet de créer une organisation spatiale plus propice au développement des activités et de proposer aux commerçants plus de commercialité.

La forme des étals évolue, certains commerçants adaptent leur occupation de l'espace en îlot pour augmenter leur superficie de vente. Aussi, afin de garantir une équité dans la tarification de l'occupation du domaine public, il vous est proposé de prendre en compte la profondeur de l'emplacement du commerçant.

Ainsi, il est proposé d'adopter la tarification suivante de l'emplacement :

- 1,60€ du mètre linéaire de façade,
- 0,60€ par mètre linéaire de profondeur.

Ces linéaires attribués sont arrondis au mètre supérieur.

Ce tarif inclut le nettoyage et la fourniture d'eau.

La redevance électricité est fixée à 2,50 € par emplacement.

Ce tarif est appliqué uniquement pour les commerçants utilisateurs.

Par ailleurs, les commerçants reprenant de nouveaux emplacements sur la place de la République, il est probable que le chiffre d'affaires du premier samedi soit impacté. Aussi, afin de prendre en compte ce point et accompagner nos commerçants dans la reprise de leur activité, il vous est proposé d'accorder la gratuité du droit de place, le samedi du retour du marché.

Après consultation de la commission paritaire réunie le 12 septembre 2019.

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Décide** d'adopter la nouvelle tarification et de fixer les nouveaux tarifs du marché municipal tels que proposés ci-dessus, à compter de son retour sur la place de la République.

**Décide** d'accorder la gratuité du droit de place à l'ensemble des commerçants présents le jour du retour du marché municipal sur la place de la République.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **27 POUR, 7 CONTRE et 0 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 11 décembre 2019

pour expédition conforme

Le maire,



Jacques Mangon



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_142
Date de la décision:	2019-12-11 00:00:00+01
Objet:	TARIFS DU MARCHÉ DE PLEIN AIR PLACE DE LA RÉPUBLIQUE. ADOPTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique:	033-213304496-20191211-DG19_142-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20191211-DG19_142-DE-1-1_0.xml	text/xml	880
nom de original:		
DG19_142.pdf	application/pdf	557219
nom de métier:		
99_DE-033-213304496-20191211-DG19_142-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	557219

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 décembre 2019 à 09h25min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 décembre 2019 à 09h25min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 décembre 2019 à 09h25min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 décembre 2019 à 09h25min47s	Reçu par le MI le 2019-12-16